



ACCIDENT DE SERVICE ET TEMPS PARTIEL

Par **NADPEZ**, le **19/12/2010** à **18:02**

BONJOUR

JE SUIS AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET SUITE A UN BRAQUAGE ET PRISE D OTAGE J'AI ETE ARRETEE PENDANT 4 MOIS ET RECONNUE EN ACCIDENT DE SERVICE PAR MON EMPLOYEUR LA POSTE)
JE TRAVAILLE A TEMPS PARTIEL ET PENDANT MES 4 MOIS D ARRET J AVAIS POSE 5 SEMAINES DE TEMPS PARTIEL (vacances scolaires)

MON EMPLOYEUR ME DIT QUE CES 5 SEMAINES SONT PERDUES,QUE JE NE PEUX PAS LES RECUPERER

CELA M'ETONNE CAR JE SUIS BIEN PAYEE A 80 POUR CENT ET JE N Y PEUT RIEN SI J AI UN TEL ACCIDENT

QUE PENSER?

OU ME RENSEIGNER?